

Administration des douanes du Guatemala (surintendance des impôts – SAT) – U

5 juin 2020

Souplesse du programme des OEA

1. Une disposition administrative a été publiée à l'intention des opérateurs économiques agréés (OEA), afin de mettre en œuvre des mesures de facilitation des échanges bénéficiant d'exigences réduites en matière de documentation dans l'application des garanties pour le dédouanement des marchandises (résolution n° SAT-IAD-002-2020).
2. Un service de courrier électronique institutionnel (24 heures sur 24, 7 jours sur 7) a été créé (oea@sat.gob.gt) pour que les OEA puissent communiquer en cas de problème dans leurs opérations de commerce international et demander l'aide du personnel de l'Unité des opérateurs économiques agréés.
3. Le groupe WhatsApp *Communauté des OEA* a été créé pour assurer une communication permanente avec les OEA ; cela semble être un moyen efficace de signaler les problèmes généraux qui peuvent affecter les opérations des OEA.
4. Il existe une communication directe entre le personnel de l'Unité des OEA et les administrateurs des douanes, pour toute assistance en rapport avec les cas qui concernent les OEA.
5. Depuis le début de la crise de la COVID-19, le personnel de l'Unité des opérateurs économiques agréés a été réparti équitablement, afin d'assurer une présence permanente au bureau en personne et à distance, ce qui permet de surveiller et de soutenir continuellement les OEA.
6. Les opérateurs économiques agréés de l'Administration des douanes du Guatemala bénéficient d'un pourcentage de révision réduit dans le cadre de la crise actuelle de la COVID-19 ; ce pourcentage a encore été réduit dans le but de soutenir les opérations d'importation et d'exportation.
7. L'Administration des douanes du Guatemala continue d'évaluer les demandes d'autorisation des opérateurs économiques agréés ; elle a déjà accordé des autorisations pendant la crise de la COVID-19 en se conformant à tous les processus stipulés dans le cadre réglementaire SAFE de l'OMD.
8. Un soutien technique permanent est assuré, avec des réponses aux questions par téléphone, par courrier électronique et par des réunions virtuelles, pour les entreprises intéressées par le statut d'OEA.